



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Flash Info n°32.

Déploiement de France Relance
Département du Cher

14 décembre 2021



Réouverture du guichet « Soutien aux cantines scolaires de certaines écoles élémentaires et maternelles »

Collectivités

OBJECTIFS

- ✓ Favoriser l'utilisation des produits frais dans les cantines
- ✓ Limiter le gaspillage
- ✓ Remplacer les contenants en plastique

POUR QUELLES CANTINES

Toutes les cantines accueillant des enfants d'écoles élémentaires habitants dans des communes bénéficiant de la DSR cible en 2021 ou 2021 ;

La gestion de la cantine par un CCAS, un collège ou un EHPAD ne rend pas les cantines inéligibles. Ces structures doivent se rapprocher des collectivités compétentes (communes ou groupements de communes) qui déposeront le dossier.

143 communes sont concernées ; lors de la première période, 21 collectivités du Cher ont pu s'équiper de fours divers, armoire réfrigérées, table inox...

DEPENSES ELIGIBLES

Le projet doit porter sur un investissement minimal de 1500 € HT

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Afin de bénéficier de l'aide, vous devez :

- **avant le 30 juin 2022** : adresser le formulaire de demande de subvention et l'envoi postal du formulaire à la Direction régionale ASP Hauts-de-France - Site d'Amiens - -15 avenue Paul Claudel - -BP 34201 - 80042 Amiens Cedex 3, par mail à HDF-cantines-relance@asp-public.fr un dossier avec l'ensemble des pièces justificatives demandées (1 scan par pièce),
- **avant le 30 juin 2023** : après avoir payé le bien ou la prestation et: adresser une demande de solde auprès de l'ASP avec l'ensemble des pièces justificatives demandées

POUR EN SAVOIR PLUS :

[Formulaires de demande et liste des communes éligibles](#)

[Foire aux questions](#)

Ouverture de l'appel à projet « Mixité pour la Construction Bas Carbone »

Entreprises/
collectivités

OBJECTIFS

Lancé dans le cadre de la stratégie d'accélération « Ville Durable et Bâtiments innovants » du PIA4, cet appel à projets cherche à promouvoir l'association, pour le gros œuvre et le second œuvre, des matériaux biosourcés, géosourcés et de l'ensemble de l'offre de matériaux de construction pour les bâtiments de demain, dont les émissions de gaz à effet de serre, tout au long de leur cycle de vie, sont cohérentes avec les objectifs que la France s'est fixée d'ici 2030 dans le cadre de sa stratégie nationale bas carbone (SNBC) et d'ici 2050 dans le cadre de la stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC). Cet appel à projets, éligible au plan national de relance et de résilience (PNRR) s'inscrit dans le plan de relance européen, NextGenerationEU.

PROJETS ELIGIBLES

Projets de groupements pertinents (industriels, promoteurs, maîtres d'ouvrage, etc.)

- ✓ visant à développer des produits et solutions constructives mixtes et innovantes, incluant à minima des matériaux géosourcés et/ou biosourcés d'origine renouvelable et impliquant aussi bien la construction neuve que la rénovation
- ✓ avec un niveau de maturité élevé (soit un « Technology readiness level » ou TRL de 7 minimum sur une échelle de 9).
- ✓ concernant la conception de produits de construction et/ou de rénovation et de systèmes constructifs mixtes. Les produits et systèmes innovants proposés aboutiront obligatoirement à une démonstration par la mise en œuvre dans un ou des bâtiment(s)..

POUR CANDIDATER

Le porteur doit contacter l'ADEME pour organiser une réunion de pré-dépôt au moins un mois avant le dépôt du projet, à l'adresse suivante : aap.batiment.mixité@ademe.fr

Clôture intermédiaire 1 : 15 février 2022

Clôture intermédiaire 2 : 15 juin 2022

Clôture finale : 14 octobre 2022

POUR EN SAVOIR PLUS

[Cahier des charges](#)

[Présentation pre dépôt](#)

Aménagements cyclables

Collectivités

OBJECTIFS

Soutenir les maîtres d'ouvrage publics en leur apportant une source de financement complémentaire, pour concrétiser des projets d'aménagements cyclables identifiés comme nécessaires, notamment pour les mobilités du quotidien.

Cet appel à projets régional est doté d'une enveloppe de 3,8 millions d'euros pour le Centre-Val de Loire,

PROJETS ELIGIBLES

Deux types de projets sont susceptibles d'être financés :

- ✓ le traitement des discontinuités (ouvrage d'art, point noir de sécurité routière...);
- ✓ les itinéraires sécurisés (piste cyclable, voie verte).

Les projets éligibles sont les projets de plus de 150 000 € de travaux.

POUR CANDIDATER

Le dépôt des dossiers liés à cet appel à projet est ouvert à partir d'aujourd'hui et sera clôturé le 28 février 2022. Les dossiers doivent être déposés sur la plate forme démarches simplifiées

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-plan-france-reliance-velo-2021-cvdl>

POUR EN SAVOIR PLUS :

[Cahier des charges et procédures](#)

5000 terrains de sports d'ici 2024

Collectivités

OBJECTIFS

Dans la continuité des dispositifs France Relance, répondre aux nouveaux modes de consommation et à l'essor de disciplines émergentes que les citoyens ont envie de découvrir et de pratiquer à proximité de leur domicile,

PROJETS ELIGIBLES

- ✓ rénovation thermique des équipements sportifs existants
- ✓ construction d'équipements de proximité concernant des disciplines classiques ou émergentes dans une logique ludique, de bien-être ou de santé. Ces équipements nouveaux en termes de conception, de pratique et d'usage, innovants, attractifs et connectés peuvent réunir des publics différents – scolaires, clubs, pratique libre ou de sport en entreprise - et accroître la mixité.

CONTACT POUR EN SAVOIR PLUS :

Véronique DOLEANS - Service Départemental Jeunesse Engagement Sport
veronique.doleans@ac-orleans-tours.fr